



*Communiqué de presse Swiss Volley*

## **Reprise des entraînements de volleyball et de beach volley**

Berne, le 8 mai 2020. – **A partir du 11 mai 2020, les entraînements seront à nouveau possibles – à condition que les mesures définies soient respectées! Un modèle de concept de protection pour les clubs, une checklist pour les joueuses et les joueurs ainsi que des propositions d'exercices pour les entraîneurs devraient faciliter le redémarrage. Reste à résoudre la question: est-ce que le propriétaire de l'installation sportive la libère pour les activités sportives?**

Le concept de protection de Swiss Volley constitue la base pour la rédaction des concepts de protection des clubs et des organisateurs. Il énumère toutes les mesures à prendre lors de la reprise des entraînements de volleyball et de beach volley. Le concept de protection est basé sur le principe de l'OFSP selon lequel les règles d'hygiène applicables doivent être strictement respectées. Cependant, certaines questions restaient sans réponse lors de la planification des entraînements. Swiss Volley a donc préparé différents outils pour soutenir les clubs.

### **Pas d'entraînement sans concept de protection**

Tous les clubs ainsi que les propriétaires des installations sportives doivent disposer d'un concept de protection. Pour cette raison, Swiss Volley a préparé un modèle pour la rédaction des concepts de protection des clubs. En cas de contrôle, chaque club doit pouvoir présenter son concept au canton ou à la commune.

Une condition préalable à la reprise des entraînements, et donc toujours décisive, est que le propriétaire de l'installation sportive – généralement la commune – libère effectivement l'infrastructure pour les activités sportives!

### **Soutien pour les entraînements**

Afin de s'assurer qu'aucune personne malade ne participe aux entraînements, les participants et les participantes doivent remplir un formulaire. Un protocole d'entraînement ainsi qu'une liste de tous les participants doivent être établis pour assurer la traçabilité en cas de contamination au COVID 19. Swiss Volley a préparé des modèles à cet effet.

Des checklists pour les joueurs et joueuses ainsi que pour les entraînements dans le sport populaire résument les points les plus importants à retenir. Comme les formes de jeu «normales» ne sont pas possibles lorsque la distance de deux mètres est respectée, une compilation d'exercices simplifie la conception des entraînements.

[Cinq questions fréquemment posées – et les réponses de Werner Augsburger, CEO de Swiss Volley](#)

### **Pour de plus amples informations**

- [Le concept de protection ainsi que les documents en rapport avec la mise en pratique](#)
- Werner Augsburger, CEO Swiss Volley, +41 79 333 47 64